



Mairie de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES

Espace Culturel - Service associations

04 13 35 37 40 - associations@sainte-cecile.org

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ARRETÉ DE CIRCULATION - AUTORISATION D'AFFICHAGE

(Disponible sur le site internet de la commune)

A déposer 1 mois avant la manifestation de préférence et au minimum 15 jours avant

Par courrier à déposer à l'Espace Culturel (associations@sainte-cecile.org / 04 13 35 37 40) ou en Mairie (mairie@sainte-cecile.org / 04 90 30 80 17).

L'Association

Représentée par : *(Nom, Prénom, Adresse, Qualité)*

.....

Tél E.Mail

Objet de la manifestation

Date de la manifestation

Adresse de l'occupation

84290 SAINTE CECILE LES VIGNES

Nature de l'Occupation

.....

Si véhicule : N° d'immatriculation

* Cocher la ou les autorisations souhaitées

Sollicite une autorisation d'occupation du Domaine Public

Sollicite un arrêté d'interdiction de circulation et de stationnement

Sollicite une autorisation d'affichage aux emplacements suivants :

Fait à Sainte-Cécile-les-Vignes, le Signature du demandeur